

Mairie de Saint-Bazile de Meyssac
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
TEL 05 55 25 48 46

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 22 juillet 2016

L'an deux mil seize, le vendredi 22 juillet à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint-Bazile de Meyssac, sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 juillet 2016

Etaient présents : Mr Eric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mme Evelyne TRINQUET, Mr Patrice LEIX, Mme Bernadette ROUFF, Mr Alan D'HOLLANDER, Mr Pierre APPERT

Etaient absents : Mme Marion PLASMA, Mr David LATREILLE, Mr Benoît SERVANTIE, Mr Jean-Luc CHIAREL,

Procurations : Mr David LATREILLE à Mr Eric CISCARD, Mr Jean Luc CHIAREL à Mme Françoise CHAPOULIE

Est nommée secrétaire de séance : Madame Françoise CHAPOULIE



Approbation du Compte-Rendu de la réunion du vendredi 8 avril 2016 : à l'unanimité.

Ouverture de la Séance à 20H30, sujets abordés :

1 – Décision du conseil municipal sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de fusion-extension.

Monsieur le Maire expose le nouveau périmètre qui inclue les communautés de communes du pays de Beynat, des villages du midi corrézien, du sud corrézien et de la commune d'Altillac.

Maintenant il faut raisonner en intercommunalité (35 communes).

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité des présents (9 voix pour) le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des communautés cité ci-dessus.

2 – Projet de fusion des syndicats intercommunal d'équipement de la région de Beaulieu (SIERB), du syndicat mixte BBM Eau et du syndicat mixte des eaux Roche de Vic.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité des présents (9 voix pour) le projet de fusion des syndicats.

3- Lancement de la procédure d'aliénation et de cession d'un chemin rural au lieu-dit « La Brauge ».

Le conseil municipal, donne à Monsieur le maire l'autorisation de lancer les procédures nécessaires en vue de l'aliénation de ce chemin.

4- Divers

- Voirie communale : un diagnostic sera fait sur l'état de la voirie prise en charge par l'intercommunalité. Mais chaque commune doit faire une demande à Corrèze Ingénierie.
- Nomination d'un assistant prévention : Madame SAVIGNAC Corinne a été désignée comme représentante.
- Divers : un chemin éboulé au Bosplot a été remis en état par la commune.
- Corrèze Ingénierie a été contacté pour une étude pour la faisabilité d'un parking sur le terrain nouvellement acheté.
- Problème de route étroite à La Brunie : difficulté de circulation pour les camions. La mairie tente d'apporter une solution, avec une signalisation appropriée.

L'Assemblée lève la séance à 21h45.

Fait à Saint-Bazile- De- Meyssac le 16 août 2016

Le Secrétaire de Séance

Françoise CHAPOULIE